

Aujourd'hui, les meneurs italiens se taisent. L'Autriche leur fait peur, parce qu'ils l'ont refusé tout appui.

Les plénipotentiaires du congrès de Berlin ont reçu d'un des représentants de la Pologne russe un mémoire qui expose, dans un langage très-modéré, le monstrueux régime d'oppression et de persécution pratiqué par la Russie contre ses sujets polonais, au préjudice des engagements pris par le tsar Alexandre dans les traités de 1815. Plus de 100 mille sujets polonais émigreront en Sibérie les rigueurs de ce régime odieux, qui a pour but de convertir par la force la nation polonaise au joug religieux du tsarisme moscovite.

Le mémoire polonais, après avoir énumérés les cruautés et les vexations de toute nature dont sont victimes les prêtres et les laïques déportés en Sibérie, termine par les demandes suivantes :

"Considérant que l'état actuel des Polonais, ceux de la Galicie exceptés, est une violation continue, non-seulement des droits de la nation, mais encore des lois de l'humanité; considérant que cet état crée par là même un danger pour les sociétés comme pour les gouvernements de l'Europe et même pour la Russie; considérant que les Polonais ont des droits nationaux non moins sincères que ceux des peuples de la péninsule des Balkans; considérant enfin que leur valeur morale et sociale n'est point au-dessous de celle des races qui demandent la protection du Congrès, nous recommandons cet exposé à l'appréciation des hommes éminents réunis au nom des priuves et des jupiles."

A cette voix d'un peuple indignement opprimé depuis presque un siècle les hommes d'Etat ont fait comme toujours la sourde oreille; ce qui prouve que leurs sympathies pour les peuples plus ou moins opprimés par les Turcs sont une comédie politique comme une auto, et que la voix égoïste de l'intérêt est la seule qui se fasse entendre et obéir dans les rangs diplomatiques. Ce que l'on peut dire des souverainetés s'applique également aux révolutionnaires : eux aussi seront sourds à la voix des victimes du tsarisme russe; ils n'ont de sympathies que pour les factieux qui renverseront leurs gouvernements et assureront leur victoire.

Il y a qu'une voix, ce ne monde, qui s'élève en faveur des polonais, c'est la voix du Pape; c'est à l'exemple de son prédécesseur Pie IX de sainte mémoire, que le Pape Léon XIII vient d'élancer la voix en faveur de ce peuple opprimé et persécuté. Cette voix, comme celle de Pie IX, crié aujourd'hui dans le désert; mais si le présent est aux passions politiques, l'avenir est à Dieu. Les catholiques en tout entier sont avec le Polonais, qui protestent en lui espèrent avec la voix qui crie dans le désert, pour eux et pour les droits de la justice et de la vérité éternelle.

— Un journal français "l'Union de Paris," parlant de la mort du regretté colonel Allié, s'exprime ainsi : "Il y a treize ans bientôt, le général Lamoricière fut trouvé mort au pied de son lit tenant à la main son crucifix : Eh ! bien, la Providence gardait au colonel la même mort de prédestiné. Une apoplexie l'a foulé pendant qu'il récitait sa prière du soir et où l'a trouvé étendu dans sa chambre, son chapelet à la main."

"Le colonel avait reçu de la mort de Pie IX une profonde atteinte. Attendant sans cesse la restauration du Souverain Pontife Pie IX qui possédait toute son ame, il sentit se briser le lien le plus fort de sa vie. Il avait dit à son frère : "Si le Pape vient à mourir, je n'irai pas loin."

"Tous les paysans de la contrée répétent : "C'est Pie IX

qui est venu le chercher."

"Comme au milieu de ses zonaves, le colonel Allié cherchait dans sa retraite à se faire aimé et toujours avec cette même simplicité ; aussi dès que sa mort a été connue, toutes les Eglises du Haut-Valais ont sonné les glas funèbres. Plus de deux mille montagnards sont venus escorter son cercueil sur lequel flottait le drapeau jaune et blanc du Pape. Le général de Charette et plusieurs officiers du régiment des zouaves assistaient aux obsèques."

— Un extra du "Canada Gazette," journal officiel de la Puissance du Canada, en date du 17 août, contient trois proclamations : la première décrète la dissolution du présent parlement du Canada ; la deuxième déclarant que des ordres ont été donnés pour l'émancipation des nègres pour convoquer un Parlement dans la Puisance, ces écrits seront en date du 17, jour d'août et renouvelables le 21e jour de novembre prochain ; la troisième proclamation convoquant la Chambre des Communes de se réunir à Ottawa, jeudi le 21e jour de novembre, mais non pour la dérèche des affaires.

Les journaux annoncent qu'une proclamation portant la même date, 17 août, fixe les élections générales, comme suit : La présentation des candidats le 10 septembre, et la votation le 17 septembre prochain.

Les tournées électorales qui se faisaient dans plusieurs endroits présageaient un avenir prochain de ces élections que les gens paisibles voient arriver avec crainte, quoique l'on doive désirer qu'elles se fassent pour le plus grand bien de la population. Dans nos campagnes surtout, elles laissent après elles, et pendant si longtemps des traces de division souvent même ineffaciables au milieu des familles, que nous les voyons arriver avec crainte et tremblement ; on abuse tant de la liberté de la presse, et du droit de la parole pour souvent trumper les gens, d'un lieu d'éclairer les esprits sur la véritable situation du pays, on les rends parfois défiants, si même on ne les égaré pas. On en a fait enfin avec l'achat des consciences qui se pratiquait largement dans les deux partis qui se disputaient la victoire, une ligue y a porté remède. Tâchons donc de remédier à tout aussi bien que qui porte la déunion parmi les électeurs : nous recontraux au remède le plus efficace : c'est l'élection libre, sans entrer dans des attaques personnelles comme c'est souvent le cas.

La mission de la "Gazette des Campagnes" n'est pas de parler politique, mais comme journal agricole c'est son devoir de travailler à faire disparaître cette époque toujours si préjudiciable aux intérêts de l'agriculture ; quand à l'occasion d'affaires politiques, parce que chacun n'est pas du même parti, parce qu'on n'envisage pas les questions politiques au même point de vue, parce qu'on ne vote pas pour un candidat plutôt que pour un autre, nos institutions municipales, nos corporations scolaires, et nous dirions même nos sociétés d'agriculture en soutenant, il nous est bien permis de faire écho avec ceux qui désirent l'union. Si pendant les élections, nous nous traitons en frères, en amis, nous aurions parmi nous cette paix, toujours si désirable au bon fonctionnement de nos institutions municipales, scolaires, etc.

Nous livrons à la considération de nos lecteurs les excellentes remarques suivantes de M. l'écrivain du "Courrier du Canada," avec l'espérance que nous en ferons chacun notre profit :

"L'animation qu'apportent les amis de chaque parti à soutenir leur cause et leurs amis, donnent souvent lieu à des disputes et à des chicanes déplorables, se terminant quelquefois par des rixes sérieuses et scandaleuses.